

Commune de Corny

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 1 JUILLET 2014

ORDRE DU JOUR

- Délibération 38-2014 : Prise de décision sur Théralys.
- Délibération 39-2014 : Décision modificative budget sur le compte 622.
- Délibération 40-2014 : Régie de recettes pour les produits des locations de la salle des fêtes.
- Délibération 41-2014 : Régie d'avances de la commune.
- Délibération 42-2014 : Désignation des 4 membres de CCAS (habitants)
- Délibération 43-2014 : Présentation activités de sport par l'association Dynamik Club.
- Délibération 44-2014 : Veolia
- Délibération 45-2014 : Pose d'antenne TV sur la salle des Fêtes
- Délibération 46-2014 : prix du m2 à la foire à tout
- Délibération 47-2014 : prix des boissons, sandwiches

Informations diverses :

- Site internet de Corny
- Orientation du comité des fêtes
- Festivités du 13 juillet 2014
- Mise en place de mobilier urbain (poubelles)
- Devis acquisition du logiciel JVS
- Mise en place d'une amende pour chiens errants dans le village suite à un séjour en fourrière
- Budget assainissement revoir convention et ligne budgétaire pour le technicien
- Affichage banderole
- Avis : astreinte et courrier anonyme

Monsieur le Maire ouvre la séance à dix neuf heures trente minutes.

Après lecture, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le procès verbal du mardi 3 juin 2014.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°38-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LEBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LEBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LEBOUGAULT Sabrina

Prise de décision sur Théralys

Théralys souhaite étendre sa zone d'épandage, cela occasionnera une augmentation de la circulation, odeur...
Monsieur le Maire demande l'autorisation de s'opposer à ce projet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE :

d'autoriser Monsieur le Maire à s'opposer au projet Théralys.

Fait à Corny, le 1^{er} Juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°39-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Décision modificative budget sur le compte 622

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'une modification sur le budget assainissement.

Mouvement de 604 vers 622

Une convention, signée avec Fresnes L'Archevêque concernant Monsieur LOSEILLE , prévoit la somme de 1 100 euros .

Environ 300 euros sont versés chaque mois pour une dizaine d'heures de travail. Le budget de 1 100 euros étant dépassé, il est nécessaire d'effectuer ce mouvement. Un montant de 1 500 euros est à prévoir.

Monsieur le maire amène à réfléchir les membres du Conseil sur une éventuelle création d'emploi communal.

Pour la même somme, la commune aurait un agent pour 20 heures la semaine au lieu de dix actuellement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE :

d'autoriser Mr le Maire à effectuer ce mouvement comptable.

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre Pin

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°40-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LEBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LEBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LEBOUGAULT Sabrina

Régie de recettes :

Du fait du départ de Mme Dormeau, le conseil se voit dans l'obligation de renommer un titulaire et un suppléant.

Proposition du régisseur titulaire : Mme DE MEYER Karine
Proposition du régisseur suppléant : Mme LEBOUGAULT Sabrina

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

de nommer ces personnes en tant que régisseur de recettes

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 41-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Régie d'avances :

Du fait du départ de Mme Dormeau, le conseil se voit dans l'obligation de renommer un titulaire et un suppléant.

Proposition du régisseur titulaire : Mme LBOUGAULT Sabrina

Proposition du régisseur suppléant : Mme DE MEYER Karine

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

de nommer ces personnes en tant que régisseur d'avances

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 42-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Elections de 4 membres au CCAS :

Suite à l'annulation lors du dernier Conseil municipal, Ce dernier se doit de renommer 4 habitants .Le Conseil a reçu 6 candidatures :

- Monsieur JUNGHAEN Michel
- Monsieur LECOUTEUX Patrice
- Madame LE DOUGUET Valéry
- Monsieur BARRIL Grégory
- Madame RAKOTOSON Théria
- Monsieur AATTAR Mohamed

Le choix des candidatures s'effectue par ordre de dépôt.

- 1 - Monsieur JUNGHAEN Michel
- 2 - Madame RAKOTOSON Théria
- 3 - Monsieur AATTAR Mohamed
- 4 - Monsieur BARRIL Grégory
- 5 Madame LE DOUGUET Valéry
- 6 - Monsieur LECOUTEUX Patrice

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

- de nommer Monsieur JUNGHAEN Michel, Madame RAKOTOSON Théria, Monsieur AATTAR Mohamed, Monsieur BARRIL Grégory , en tant que membres du CCAS.

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014
Le Maire
Pierre PIN

Commune de Corny

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 43-2014

Date de convocation : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11

Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Présentation activités de sports par l'association Dynamik Club :

La municipalité souhaite intégrer du sport dans la commune. Dynamik club a fait une proposition.

Jours	Horaires	Sports
Lundi	10h00 à 11h00	Zumba adultes
Lundi	17h30	Karaté
Mardi	17h30	Zumba Kids et Zumba adultes
Mercredi	14h00 ou 14h30	École des sports
Jeudi	10h00 à 11h00	Zumba adultes

Les horaires sont donnés à titre indicatif

L'association bénéficiera de la gratuité de la salle des fêtes pour effectuer ses cours ! Celle-ci s'engage à rendre la salle en état après chaque cours.

L'association Dynamik Club sera également présente sur l'évènement du 31 août 2014

Toutes autres associations sont les bienvenues.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE :

d'accepter la proposition de Dynamik Club

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 44-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Dossier Veolia :

Dossier en cours de traitement, Une question se pose sur le paiement.

Le prix de l'eau est élevé.

Un montant de 50 euros par an est payé par les contribuables à Veolia pour la part communale.

La municipalité souhaite une économie pour la facture de ses citoyens.

2 choix s'offrent :

- Laisser le prix du m3 à l'identique et baisser et/ou retirer la part communale
- Baisser le prix du m3 et ne pas réduire la part communale

Si la part communale est supprimée, il se fera une économie d'environ 7% sur la facture moyenne

La commune peut se passer de ce budget pour cette année, cependant elle se réserve le droit de réajuster chaque année les tarifs et/ou la part communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE :

de supprimer la part communale d'un montant de 25€ par semestre

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN

Commune de Corny

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°45-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Antenne salle des fêtes :

La municipalité souhaite favoriser le rassemblement de ses citoyens lors de la retransmission de grands événements

Pour cela il faut acheter et faire poser une antenne.

2 devis reçus.

Le devis de Pro&Cie, établissement Milinaire aux Andelys est le plus intéressant. 300 euros antenne et pose.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE :

de commander et de faire poser une antenne à la salle des fêtes par l'établissement Milinaire des Andelys.

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre Pin

Commune de Corny

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°46-2014

Date de convocation : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11

Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Prix du mètre pour la foire à tout du 31/08/2014 :

Un prix de 2euros au mètre est proposé.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
DECIDE :**

de fixer le prix du mètre à 2 euros.

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN

Commune de Corny

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°47-2014

Date de convocation : 28 juin 2014
Date d'affichage : 28 juin 2014

Nombre de conseillers : 11
Nombre de présents : 6
Nombre de votants : 11

Le premier juillet deux mil quatorze à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PIN, Maire.

Étaient présents : Mme DE MEYER Karine, Mme GARCIA Catherine, M PIN Pierre, M SERAFF Fabien, M CORREA Pierre, Mme LBOUGAULT Sabrina

Étaient absents excusés : M BERNARD Pascal, M BESSE Laurent, Mme DERONGS Stéphanie, Mme PLUVIOSE Marie, M SIBIDE Etienne.

A donné pouvoir :

- M SIBIDE Etienne a donné pouvoir à Mme GARCIA Catherine
- M BERNARD Pascal a donné pouvoir à M SERAFF Fabien
- M BESSE Laurent a donné pouvoir à M PIN Pierre
- Mme DERONGS Stéphanie a donné pouvoir à Mme LBOUGAULT Sabrina
- Mme PLUVIOSE Marie a donné pouvoir à Mme DE MEYER Karine

Secrétaire de séance : Mme LBOUGAULT Sabrina

Prix des boissons et repas pour la foire à tout du 31/08/2014 et des manifestations de 2014 ::

Tableau récapitulatif :

COCA	1,0 €	Le verre
SODA ORANGE	1,0 €	Le verre
BOISSON EXOTIQUE	1,0 €	Le verre
PERRIER	1,0 €	Le verre
EAU 0,5 L	1,0 €	
EAU 1,5L	2,0 €	
BIERE	2,0 €	
ROSE OU ROUGE	2,0 €	Le verre
CREMANT	2,0 €	Le verre
CAFE	1,0 €	
THE (Nature ou menthe)	1,0 €	
VIENNOISERIE	1,5 €	
2 MERGUEZ OU CHIPO - FRITES	5,0 €	
POULET - FRITES	5,0 €	
SANDWICH CHAUD (MERGUEZ OU CHIPO)	3,0 €	
PORTION FRITES	2,0 €	
PART DE GATEAU	1,0 €	
CREPE SUCRE	1,0 €	
CREPE NUTELLA	1,0 €	
CREPE CONFITURE	1,0 €	

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal
DECIDE**

de valider le tarif des boissons et repas du tableau ci-dessus.

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014
Le Maire
Pierre PIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATIONS DIVERSES

Site internet de Corny :

Corny.fr

Mairie de Corny.fr

Sont réservés.

Il conviendra de définir les fonctions de chacun avant mi août ainsi que les codes d'accès.

Orientation comité des fêtes :

Le délai pour les festivités du 13 juillet était trop court pour que cela soit pris en, charge par le comité des fêtes.

En effet il faut créer des statuts. Cela sera fait en septembre.

Festivités du 13/07/2014 :

La journée du 13 juillet est un projet ambitieux

Un défilé de voitures militaires simulera la libération de la commune.

Des tours dans ces véhicules seront proposés aux habitants et visiteurs.

Cette journée se clôturera par la finale de coupe du monde de football à la salle des fêtes dans un esprit de convivialité.

Mobilier urbain (poubelle) :

Le dossier est en attente.

Les tarifs sont encore à étudier.

Il faudra néanmoins trouver une solution pour septembre afin de munir les arrêts de bus de poubelles.

JVS :

Dès 2015 obligation de dématérialisation.

Reçu devis pour 5 logiciels : 1 500 euros

La formation pour ces logiciels est de 3 000 euros.

Dossier à revoir en septembre, tout en sachant que JVS représente 98% du marché.

Se rapprocher de Boisemont ou de toute autre commune pour la formation.

Amendes chiens :

Sensibiliser les citoyens en instaurant une éventuelle amende supplémentaire pour les chiens allant en fourrière.

La commune est consciente d'un souci de chiens errants.

Elle s'inquiète aussi de voir circuler sur la voie publique des chiens de catégorie 1 non tenus en laisse et non muselés. Des mesures vont être prises pour que cela ne se produise plus.

Budget assainissement :

Voir délibérations

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Banderole :

La CCAE a demandé l'autorisation d'afficher une banderole de façon permanente sur le rond point. La commune a accepté.

Mais quand la commune demande un podium, la réponse reçue est que le délai est trop court.

Peu de soutien pour les initiatives de la commune.

Un courrier a été envoyé pour leur accorder l'autorisation d'afficher leur banderole tout en signifiant notre déception pour leur non soutien.

Avis :

Astreinte de Monsieur le Maire. Un avis a été affiché demandant de ne pas téléphoner inutilement pour tout et n'importe quoi, comme par exemple, le chien du voisin aboie.

Un deuxième avis a été affiché demandant de mettre ses coordonnées pour toutes réclamations. Sans cela aucune suite n'y sera donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Fait à Corny, le 1^{er} juillet 2014

Le Maire

Pierre PIN